



communiqué

N^o: 115
No.:

LE 15 AOÛT 1984

L'INSTITUT CANADIEN POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES

L'Honorable Jean Chrétien, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé la proclamation de la Loi constituant l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, qui entre en vigueur aujourd'hui.

La création de cet Institut, qui est le résultat d'un consensus intervenu entre les partis à la Chambre des Communes, est une étape importante pour le Canada. C'est un moyen pour le Canada d'injecter des idées neuves et de développer des hypothèses de solutions inédites et meilleures pour un monde affecté par les conflits et l'incertitude.

L'Institut, qui sera indépendant du gouvernement, tentera d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits. Il stimulera les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité mondiales. Il fera des études et proposera des idées et politiques pour le progrès de la paix et la sécurité mondiales. Il recueillera et diffusera des informations et encouragera des débats sur les questions relatives à la paix et la sécurité mondiales.

.../2